Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212202790-20251201-2025_72-DE

Séance du 1er décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier décembre à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 25/11/2025)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 25/11/2025

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - COJEAN François –LE POTIER Marie-Laure - LE MAINTEC Gwenaelle - OLLITRAULT Michelle- NEVO Laurent - LIZIARD- FLOC'H Marion

Absents excusés : VIDCOQ Marc donne pouvoir à GUILLAUME Alain
LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : François COJEAN

2025-72

Objet : Décision modificative N°4/2025

Afin de finaliser les règlements de factures de fin d'année en section de fonctionnement au chapitre 011 – charges à caractère général il convient de procéder à une augmentation d'ouverture de crédits budgétaires, soit :

Recettes de fonctionnement : chapitre 75

C/75888 : + 12 948 €
C/756 : + 9 120 €
C/752 : + 4 602 €

Dépenses de fonctionnement : chapitre 011

C/615231 : + 26 670 €

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Alain GUILLAUME